



Défendre la liberté de recherche

Restructurer les sciences de la vie et le biomédical : mais pour quoi faire ?

Dans la recherche comme tous les domaines de la société « les réformes » avancent au pas de charge. Elles ont en commun d'avoir été élaborées dans les hautes sphères de l'Etat, les Directions et des ministères, sans aucune concertation avec quiconque.

Concernant la recherche en biologie et dans les sciences de la vie et de la santé, l'Elysée avait commandité un rapport à « un expert » E Zerouhni. Ce dernier et son équipe travaillèrent pendant plusieurs mois avec l'Elysée, les ministères, la direction de l'Inserm. Sa venue en grande pompe fin 2008 à Paris, sa visite à l'Inserm avec un passage éclair au CNRS ne furent qu'une opération de « com » servant à justifier le contenu d'un rapport préformaté. Pour bien marquer le sens de la politique qu'il comptait imprimer à la recherche, le président de la République prononça un discours provocateur et insultant (Orsay 22 janvier 2009) à l'égard de la communauté scientifique, devant des dirigeants d'organisme au garde à vous. Sous le prétexte de coordination le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur créa courant 2009 l'Alliance des Sciences de la vie et de la Santé (AVIESAN) avec ses ITMO.

Le rapport Marescaux que l'Elysée a décidé de mettre en œuvre dans son intégralité préconise la création auprès des CHU, d'instituts hospitalo-universitaire dédiés à la recherche « aspirant » les thématiques des laboratoires publics de recherche.

Le Conseil Stratégique des Industries de Santé (CSIS) tenu à l'Elysée en octobre dernier avec les dirigeants de 13 groupes pharmaceutiques installés en France, traça de façon précise la politique des organismes de recherche. Le document du CSIS précisait même que les industriels interviendraient en amont dans la réorganisation du système public de recherche.

Le plan stratégique présenté d'abord comme celui de l'Inserm puis par la suite comme celui de l'Alliance, décline les orientations du CSIS : assujettissement de la recherche publique aux stratégies des industriels de la pharmacie et de la santé notamment par la recherche translationnelle, le transfert de la preuve de concept des industriels aux laboratoires publics, l'intégration des organismes dans le périmètre universitaire, la remise en cause des statuts et des carrières. Le ministère fit rajouter dans la version finale, l'objectif de création d'ici 4 ans d'un institut national des sciences de la vie et de la santé. Comme il se doit, le plan stratégique de l'Alliance a été élaboré entre gens biens nés, le CS de l'Inserm fut seulement invité à donner son avis sur le texte, texte qui fut par la suite modifié avant sa présentation au CA du 3 décembre ! Quant au CNRS, il n'a pas eu son mot à dire, comme s'il n'était pas concerné.

Il s'agit maintenant de décliner le plan stratégique à l'Inserm avec le contrat de performances. Des objectifs seront fixés pour quatre ans basés sur des indicateurs de performance. Ce langage technocratique, directement issu du privé, signifie que l'Inserm va se focaliser sur un nombre réduit d'axes liés aux objectifs définis par le plan stratégique et le CSIS.

Concurrence et pressions pour les personnels

Comme la recherche publique est de plus en plus assujettie aux industriels, son mode d'organisation et de gestion est de plus en plus calqué sur celui du privé. La PES introduit la concurrence au sein même des laboratoires. Tout le monde est en compétition avec tout le monde. La hiérarchisation devient de plus en plus pesante. Les personnels souffrent dans les laboratoires de la pression aux résultats, des carrières bloquées et des salaires indécents.

La précarité

L'ANR a fait exploser la précarité. A l'Inserm, 30% des personnels qui ont une feuille de paye Inserm sont des précaires. Cette précarité endémique est la conséquence des financements sur contrats. Il faut de la main d'œuvre pour que les objectifs du donneur d'ordres soient atteints. La précarité déstabilise les collectifs de travail, les laboratoires, elle est antinomique d'une recherche à long terme.

L'enterrement de la liberté de recherche et de la créativité

Avec l'ANR (qui va déclinier les orientations de l'Aviesan) et l'AERES, le pouvoir politique a deux outils pour cadrer les laboratoires et leurs personnels. Maintenant, les directeurs de formation sont dans des courses qu'ils doivent parcourir suivant le rythme déterminé par leurs contrats. La vie des laboratoires dépend de la capacité à décrocher des contrats, c'est-à-dire à s'aligner sur des objectifs définis en dehors des scientifiques. Le chercheur scientifique, producteur de connaissances est transformé en chercheur de monnaie remplissant des km de formulaires. Comme ce système repose sur l'asservissement des scientifiques il génère une technocratie stérilisante. L'important ce n'est pas la science, mais les cases à cocher ! Combien de temps stérilisé en écriture de contrats en rapports intermédiaires et finaux ! Tout ceci bien entendu au nom de l'excellence.

Comme dans le privé, la recherche raisonne maintenant en terme de productivité, c'est-à-dire d'augmentation de la production/salarié. D'où le recours à la bibliométrie, cette mesure quantitative de l'activité scientifique des laboratoires et des chercheurs. C'est un instrument de normalisation, qui génère le conformisme et qui contribue à faire disparaître les disciplines portées par des communautés scientifiques restreintes.

Directeurs de laboratoire ou managers ?

La nature du travail scientifique change. Il s'agit maintenant de mettre en œuvre les programmes décidés en haut lieu. Les directeurs de laboratoire se voient transformés en managers, noyés dans la gestion administrative, gérant et employeurs de personnels. La direction leur propose une kyrielle de cours de management, de coaching et ... de valorisation, histoire de les détourner un peu plus de l'activité scientifique.

Les conséquences de cette politique sont graves

La restructuration de la recherche avait pour prétexte la simplification du système, or nous constatons un empilement de structures nouvelles et opaques qui multiplie la bureaucratie et l'inefficacité. Plus les indicateurs de performance du PDG de l'Inserm seront au beau fixe, plus la recherche publique et ses personnels seront malades. Le contrat de performance, c'est l'abandon de disciplines, la restructuration des laboratoires sur les sites, le redéploiement des personnels, l'accroissement de la gestion technocratique. Plus la productivité apparente/chercheur augmentera, plus la productivité globale réelle diminuera.

L'excellence ne peut se construire que sur la liberté de recherche qui repose sur des financements majoritairement récurrents, et sur une évaluation nationale comparative.

<p>ADMINISTRATIFS CHERCHEURS INGENIEURS TECHNICIENS THESARDS REJOIGNEZ UN SYNDICAT <i>Intercatégoriel</i> <i>Indépendant</i> <i>Démocratique</i> <i>Unitaire</i></p>	<p>J'adhère au S.N.T.R.S-C.G.T</p> <p>NOM : _____ Prénom : _____</p> <p>Corps et grade : _____</p> <p>Adresse du labo ou service : _____</p> <p>Téléphone : _____ Fax: _____</p> <p>Courrier Electronique : _____</p>
<p>SNTRS-CGT 7, rue Guy Môquet 94801 VILLEJUIF Tél. 01 49 58 35 85 -Fax 01 49 58 35 33 -Mèl : sntrscgt@vjf.cnrs.fr web :http:// www.sntrs.fr</p>	